



**EXTRAITS DU RAPPORT**

**CONCOURS OG OA - SESSION 2022**

Placées sous la présidence du général de division (2S) Georges STRUB, les épreuves se sont déroulées conformément aux textes de référence. **Cinq places maximum étaient ouvertes.**

Les épreuves écrites d'admissibilité, organisées par le bureau du recrutement, des concours et des examens (BRCE), ont eu lieu le 11 janvier 2022 à la DGGN (Issy-les-Moulineaux).

Les épreuves orales et sportives se sont tenues à Melun du 02 au 04 mars 2022.

13 candidats ont déposé un dossier de concours cette année. Ils ont tous été autorisés à concourir. La totalité des candidats ont participé aux épreuves, et 11 ont été admissibles et 5 admis.

**I - ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**

Les épreuves d'admissibilité comprenaient une épreuve écrite de culture générale (durée 4 heures - coefficient 05 - note éliminatoire < 5) et une épreuve écrite de synthèse de dossier (durée 4 heures - coefficient 05 - note éliminatoire < 5).

**11 - Épreuve de culture générale**

Le sujet était :

**« L'État est-il devenu inutile ? »**

La moyenne générale est de **11,49/20** (11,28 en 2021). Aucun candidat n'a été éliminé.

**Remarques sur la forme**

A l'exception de trois candidats qui respectent parfaitement la forme attendue pour ce type d'épreuve, l'aspect formel n'est pas totalement maîtrisé. Si la structure de l'introduction est globalement respectée (accroche, définition des termes, problématique et présentation du plan), des difficultés sont constatées pour la conclusion générale. En effet, outre le rappel de l'idée maîtresse et une concordance attendue vis à vis de l'introduction, la majorité des candidats peine à prendre une position claire et à répondre à la question posée.

S'agissant du développement, là encore, la méthodologie n'est pas maîtrisée. Si les chapeaux introductifs sont globalement présents, les conclusions et les transitions manquent cruellement, ce qui brouille souvent la logique de l'argumentation.

Enfin à l'exception de trois copies, les fautes d'orthographe et de syntaxe gênent la lecture voire nuisent à la compréhension du raisonnement.

**Remarques sur le fond**

D'une manière générale, les candidats ne possèdent pas les notions basiques associées à la connaissance de l'État, ce qui limite les réflexions.

Les accroches sont globalement moyennes mais un effort est constaté sur la définition du sujet. En outre, paradoxalement, si les enjeux sont perçus dans l'introduction, les candidats ne les analysent pas dans leur développement.

Concernant la problématique, celle-ci est rarement bien formulée et manque de contextualisation.

Les candidats ont une bonne connaissance de l'ensemble du sujet, avec citations et références pertinentes. Les arguments liés à la crise du COVID sont prédominants, au détriment d'aspects plus structurels (financement des retraites, problèmes environnementaux, transmission du savoir etc.). Certaines prises de positions ou exemples sont parfois hasardeuses, avec des avis parfois un peu trop tranchés et une manque de mesure. Les erreurs d'expression sont rares, l'orthographe et la syntaxe sont correctes dans l'ensemble.

Enfin, les argumentations sont souvent pauvres, sans substances, fondées sur des idées très générales. De nombreux candidats se contentent de lister des auteurs et les citations sans argumentation personnelle ce qui généralement dessert le candidat, voire produit des contresens malheureux.

## **12 - Épreuve de synthèse de dossier**

Le sujet était :

**« Le télétravail ».**

Le dossier comprenait 14 documents pour 37 pages. La moyenne générale est de 10,97/20 (12,46 en 2020). Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire.

### Remarques sur la forme

Peu de copies respectent totalement la forme. Il n'y a presque jamais de chapeaux, ni de conclusions partielles, aucune transition entre les parties. Le terme du sujet n'est même pas défini dans plus de la moitié des copies. Pour ce qui est de la conclusion, il est rare qu'elle réponde aux « canons standard » d'une conclusion.

### Remarques sur le fond

Le fond est souvent très pauvre. Beaucoup de documents semblent avoir été oublié alors même qu'ils pouvaient apporter un éclairage différent et surtout enrichir le devoir. De fait, les copies sont superficielles ...

## **II - ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION**

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées les 02 et 03 mars 2022 à MELUN et les épreuves sportives le 04 mars 2022 au sein des structures municipales de Melun.

Elles comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (50 minutes dont 20 minutes de préparation - coefficient 10) ;
- une épreuve de langue étrangère (50 minutes dont 20 minutes de préparation - coefficient 2) ;
- trois épreuves sportives (moyenne affectée du coefficient 3) : une épreuve de natation (50m), une course de demi-fond (3 000m), une épreuve de traction ou d'appuis faciaux et une épreuve de gainage.

Tous les candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours. Au terme des épreuves et après délibération, le jury a retenu 5 candidats sur liste principale.

## **21 - Épreuve d'aptitude générale**

La moyenne générale est de **13,81/20** (13,14 en 2021). Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire.

### Remarques sur la forme

Sans surprise les candidats, qui sont des officiers des armées, affichent en général une bonne aisance à l'oral. Ils ont tous tenu le délai imparti de dix minutes.

Seul un candidat très à l'aise à l'oral peut emmener son auditoire au bout de son raisonnement sans aucune aide pédagogique à la condition que son plan soit clair, son propos structuré et sa diction cadencée. Il est à déplorer que certains n'ayant pas de telles capacités n'aient pas utilisé le tableau de papier qui était mis à leur disposition et le jury a parfois peine à les suivre.

### Remarques sur le fond

La sélectivité du concours ayant augmenté cette année, c'est sans surprise que l'on a constaté un meilleur niveau de préparation des candidats que l'an passé. Toutefois ce niveau reste inégal, si certains ont démontré une excellente connaissance de la gendarmerie, de son organisation et de ses missions, d'autres manquaient d'informations aussi essentielles que celles concernant leur avenir en cas de réussite au concours.

### 22 - Épreuve de langue étrangère

Anglais (9 candidats), Allemand (1 candidat) et Italien (1candidat) : La moyenne générale est de **12,31/20** (10,86 en 2021).

### Remarques sur la forme

- Il est nécessaire que les candidats sachent délivrer à leurs interlocuteurs du jury une présentation dans la langue choisie complète et précise de leur affectation. La présentation en français n'est donc pas appropriée.
- L'utilisation possible de l'aide pédagogique présente en salle (feuille de tableau de papier) est conseillée ;
- un petit effort de prononciation, d'intonation et sur les accents contribue facilement à bien disposer les examinateurs ;
- il manquait souvent une structure minimum au commentaire, voir une problématique (les textes choisis reflétaient tous des enjeux contemporains donnant matière à discussion).

### Remarques sur le fond

- Un manque de méthode est observé (la même que pour la culture générale : de quoi s'agit-il ? etc.) et conduit à de la paraphrase ; Donner son avis personnel sur la problématique permet de limiter la paraphrase ;
- contextualiser : géopolitique, éventuel biais « politique » de l'article , comparer avec Europe ou France le cas échéant ... Cela nécessite une préparation individuelle avec des textes d'actualité issus de la presse généraliste ;
- il apparaît utile de rappeler que l'acquisition d'un vocabulaire permettant d'évoquer en termes appropriés des grandes thématiques d'actualité nationale et internationale, de même que des problématiques en lien avec les questions de sécurité ou d'action policière, au sens large du terme, permettra utilement aux candidats de construire au mieux leur réflexion.

### Suggestions diverses

- Les candidats qui ont préparé leur CV terminent sur une bonne impression ;travailler régulièrement et bien en amont de l'épreuve, y compris la compréhension orale, pour comprendre les questions simples posées par les examinateurs (podcasts, séries ...) ;
- être capable de répondre dans la langue choisie à la question : « Pourquoi voulez vous rejoindre la gendarmerie ? »
- savoir décrire précisément les différentes carrières à dominante que l'on vise et pourquoi ;
- saisir les perches tendues par les examinateurs : si on demande de reprendre en réfléchissant, c'est qu'il y a un problème ;
- c'est une épreuve de langue : ne pas s'enfermer dans la volonté de dire des choses trop complexes, jusqu'à risquer de dire le contraire !

### 23 - Épreuves sportives

Les épreuves se sont déroulées dans d'excellentes conditions.

La moyenne générale est de **14,61/20** (15,36 en 2018). Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire.

Le niveau physique des candidats étant bon à très bon, il n'appelle aucune remarque particulière.

#### **IV - CONCLUSION - PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU JURY**

La diminution du nombre de postes offerts et l'augmentation du nombre de candidats ont rendu ce concours plus sélectif cette année. C'est pourquoi le jury a eu affaire à des candidats dans leur ensemble mieux préparés qu'en 2021.

Comme l'an passé le jury s'est attaché, non à rechercher une culture générale encyclopédique, mais à sanctionner le manque de curiosité intellectuelle. En effet il demeure surprenant que certains n'aient pas une idée très précise de ce qui les attend dans les prochaines années en cas de réussite.

Parmi les candidats qui n'ont pas été retenus il en est de bon niveau qui avaient toutes leurs chances et ne doivent pas hésiter à se présenter à nouveau au concours.

Le général de division (2S) **Georges STRUB**  
Président du jury